

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMITE GENERAL

RESTRICTED
Con.Gen./SR.26
27 juillet 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA VINGT-SIXIEME SEANCE

tenue à Lausanne le mercredi 27 juillet 1949,
à 10 heures 30

Présents: M. de la Tour du Pin (France) - Président
M. Yenisey (Turquie)
M. Rockwell (Etats-Unis)

M. Milner - Secrétaire du
Comité

Procédure à suivre au cours de la séance avec les délégations arabes

Le SECRETAIRE mentionne le fait qu'après consultation avec le Président il a été décidé de supprimer de l'ordre du jour de la séance prochaine avec les délégations arabes la question des groupes mixtes de travail chargés de l'évaluation des dommages causés aux biens arabes en Israël, en raison de l'attitude de la délégation israélienne.

Regroupement des familles dispersées

Etant donné les explications et les assurances données la veille par la délégation israélienne sur la position de son Gouvernement, en ce qui concerne la question des familles dispersées, le Comité décide d'insister auprès des délégations arabes pour qu'elles acceptent la mise en oeuvre immédiate du plan restreint pour le regroupement des familles en réservant, si elles le désirent, leur position sur la question de principe en cause.

En ce qui concerne la question des comptes bloqués, le SECRETAIRE fait remarquer qu'aucune discussion de détail n'a encore eu lieu avec la délégation israélienne. M. Hirsch a déclaré que, lorsque les délégations arabes auront accepté le principe de la réciprocité, sa délégation sera disposée à discuter de l'interprétation précise qu'elles donnent de ce principe.

Il est décidé que le Secrétariat préparera un document de travail sur la proposition israélienne relative aux comptes bloqués.

Rapport préliminaire du Comité Technique sur les orangeries arabes en Israël (Document Com.Tech./5)

Le Comité se rallie à l'opinion du Président suivant laquelle le rapport du Comité Technique sur l'état des orangeries revêt un caractère préliminaire et provisoire et ne doit pas être communiqué aux délégations arabes. Il est considéré comme préférable d'attendre que soit parvenu le rapport de M. Delbes, expert agronome, que l'on compte recevoir sous quelques jours.